

**Aux prêtres, aux diacres et aux acteurs de la liturgie et de l'aménagement des églises en vue de la reprise du culte**

**Les règles liturgiques à mettre en place**

**1° Les règles générales**

Le prêtre et les fidèles seront masqués. Aucun fidèle non masqué ne sera admis.

Affichage des gestes barrières sur les portes.

Afficher le nombre maximum de participants à l'entrée de l'Eglise (et le respecter !).

Mise en place des sens de circulations et signalement des chaises autorisées.

Prises de paroles explicatives au début et pendant la célébration (par le prêtre ou un laïc).

Pas de concélébrations sauf nécessités.

Pas de gestes de Paix.

Pas de rites d'aspersion ni d'eau dans les bénitiers.

Le célébrant se lavera les mains au gel hydroalcoolique au début de l'Office, à l'offertoire, au moment de la communion aux fidèles et après la célébration.

Les anges gardiens sanitaires seront identifiables (brassards ou foulards).

Si deux célébrations se succèdent dans le même lieu, il faut prévoir 45 minutes pour aérer, nettoyer et éventuellement désinfecter à l'eau de javel, nettoyer les objets de cultes et éviter tout croisement.

Chaque paroisse aura du gel en disponibilité et des masques désinfectés si nécessaire.

Il sera déconseillé aux personnes âgées ou vulnérables de se précipiter aux célébrations dominicales. Il est préférable qu'elles participent à une « messe dominicale retardée » le lundi dans des conditions sanitaires meilleures pour elles.

S'il y a un animateur, celui-ci sera aussi masqué !

## 2° Quelques principes liturgiques

- Les objets liturgiques seront lavés à l'eau savonneuse avant chaque célébration
- Les vêtements liturgiques ne seront jamais utilisés par un autre célébrant que celui qui l'aura précédemment utilisé.
- Les sacristains se seront lavés les mains au gel hydroalcoolique et seront masqués pour la mise en place de la célébration et avant toute manipulation.
- Les hosties seront placées dans des ciboires fermés (et pas dans des coupelles) avant et pendant la célébration. Elles ne seront pas découvertes pendant la consécration.
- Aucun prêtre ne communiera dans le même calice qu'un autre. Celui-ci sera couvert d'une pâle avant et pendant la célébration. Celui qui communique au calice purifie son calice.
- Les fidèles auront été informés des règles de bonnes pratiques (document joint)
  
- Les oblats seront disposés sur l'autel avant la célébration
- Les éventuels concélébrants seront à plus de 1m de celui qui préside et de l'autel.
- Les lecteurs lieront à partir de leur missel
- Les micros seront recouverts d'un film plastique à retirer avec des gants en se lavant les mains
- Aucun servent d'autel ne reprendra du service avant le début juillet
  
- Il n'y aura pas de processions
- Aucun croisement de personnes
  
- La quête se fera sous la forme de paniers posés ou tendus avec de longues perches à la sortie de la célébration ou de préférence par l'application smartphone « La quête ».
  
- Pour la communion, ceux qui en seront les ministres, seront (évidemment, comme tout le monde) masqués mais se seront aussi lavés les mains juste avant de recevoir le ciboire. Leurs masques seront agréés par les normes reconnues par l'Etat. Soit il y aura une procession de communion, dans ce cas-là, il y aura un marquage au sol pour respecter la distanciation, soit le ministre de la communion se déplacera.  
En donnant la communion, on ne dira pas « Le Corps du Christ » (la communion sera donnée silencieusement)
- Chaque fidèle aura respecté les normes de bonnes conduites
  
- La sortie se fera rang par rang.
  
- Il n'y aura pas de chants d'assemblée, si ce n'est chantés « à mi voix ». (au moins pour les semaines à venir)

Merci de respecter scrupuleusement les consignes des différentes notes qui vous ont été envoyées.

+JB